26e ANNÉE (3e SÉRIE) N° 31 4 AOUT 1904

L'AMI DU CLERGÉ

Parait à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL ; *de 10 francs sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé,* Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

L'Angleterre catholique au XIXe siècle[1]

SOMMAIRE. — L'œuvre et la vie du P. Faber. — Après la conversion. — Débuts et progrès de l'Oratoire. — Le P. Faber écrivain spirituel. — Ses dernières années.

Dans l'audience que William-Frédéric Faber, non encore converti, reçut au Vatican en avril 1843, le pape Grégoire XVI lui avait dit : « Il ne faut pas vous amuser à désirer l'unité et attendre que votre Eglise se mette en mouvement, pensez d'abord personnellement au salut de votre âme... Vous n'êtes tous que des individus dans l'Eglise anglicane, vous n'avez que l'extérieur de la Communion, avec la circonstance accidentelle d'être sous le gouvernement de la Reine. Vous le savez ; vous savez que toutes les doctrines imaginables sont enseignées parmi vous d'une manière ou d'une autre. Vous avez de bons désirs, puisse Dieu les fortifier ! Pensez à vous et à votre âme ! » Et il lui rappela que Pusey venait d'être condamné pour avoir défendu le dogme de l'Eucharistie.

— Il faut bien, s'écriait Faber, qu'il y ait du véreux quelque part dans cette Eglise d'Angleterre.

Et ce mot : « Pensez à votre âme ! » le poursuivit jusqu'à ce qu'il eut quitté sa paroisse d'Elton et abjuré l'anglicanisme, quelques semaines après Newman, à la fin de l'année 1845. Alors il retourne à Rome avec son ami Hutchison (février 1846), revient s'installer à *Colmore Terrace*, à Birmingham, non loin de Maryvale, la résidence de Newman (mai 1846), puis en septembre suivant s'établit à Cotton Hall, qu'il appelle Saint-Wilfrid, dans une situation charmante, et y dirige une jeune et fervente communauté de néophytes et d'amis, les Wilfridiens. Prêtre le samedi saint 1847 avec Hutchison, il continue ses *Vies des Saints*, il prêche et convertit tout Cotton Hall, puis il va s'offrir avec sa communauté à Newman qui le reçoit dans l'Oratoire (février 1848). Bientôt Maryvale est trop étroit, l'on revient à Saint-Wilfrid, mais l'esprit de saint Philippe de Néri est que ses enfants pénètrent dans des villes. Newman transporte donc une partie de la communauté à Birmingham, Alcester Street (25 janvier 1849), et Faber se fixe à Londres, King William Street, le 29 avril 1849, en la fête du Patronage de saint Joseph.

Que d'étapes fécondes rapidement parcourues ! Wiseman est dans la joie, car c'est lui qui a eu le premier l'idée d'un Oratoire anglais, et Newman reconnaîtra dans le premier ouvrage qu'il va publier comme Père de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, que « c'est principalement à lui qu'il doit d'être, avec la volonté de Dieu, quoique indigne, le disciple et le serviteur d'un si grand saint [1]. »

I. — Le clergé séculier ne pouvait, vu le nombre restreint de ses membres, organiser un service de prière et de prédication quotidienne, comme le firent les oratoriens de King William Street, et peut-être en conçut-il quelque soupçon d'accaparement. Mais quand il vit l'église bien fréquentée, les fidèles nombreux qu'attiraient les cantiques du P. Faber, exécutés par le P. Alban Wells, et la parole pieuse, populaire, doctrinale des Pères, non seulement ils admirèrent, mais ils s'appliquèrent à imiter.

Le P. Faber se multiplie. A la fin de mai 1849, un bienfaiteur distingué répare à grands frais leur pauvre chapelle ; pendant ce temps il visite la Belgique. En septembre suivant, le choléra a éclaté dans le comté de Kent ; le recteur, M. H.-W. Wilberforce, appelle les oratoriens, car les malades sont presque tous des Irlandais catholiques. Faber vole à Farleigh avec plusieurs Pères et deux sœurs de Bon-Secours. Ce dévouement aura sa récompense, car l'année suivante Wilberforce se convertira avec toute sa famille. Mais sa fondation le rappelle plus tôt qu'il ne voudrait à Londres, d'où il écrit le 21 novembre, à J.-B. Morris, ces lignes qui peignent bien l'ardeur et l'état

[1] Voir *Ami*, 1903, p. 113.

[1] *Conférences adressées aux protestants et aux catholiques,* Dédicace.

d'âme de la communauté : « Nous sommes au travail jusqu'au cou : hommes de loi, étudiants en médecine, etc..., se jettent pêle-mêle dans l'Eglise. J'en ai reçu douze tout récemment, mais nous en prenons soin sans faire grand bruit. Je ne tiens plus sur mes jambes et, comme vous le dira Edward Bagshawe, qui a pris l'habit aujourd'hui, je peux à peine venir à bout de ma correspondance polémique et spirituelle. Le succès de l'Oratoire a été certainement des plus merveilleux : nous avons maintenant 500 communions par semaine, l'évêque nous témoigne la plus grande affection et nous sommes plus gais entre nous que je ne pourrais le dire. »

Il a pris magnifiquement position, les âmes sont remuées, les auditeurs accourent et reviennent, lui il songe à les attirer dans ses filets religieux pendant le Carême suivant, et il s'y prépare avec un entrain forminable. Il conduit une retraite de quinze jours où il prêche une méditation de deux heures le matin et une conférence de deux autres heures l'après-midi : « Le P. Faber, écrit un de ses amis, travaille moins comme un homme que comme une machine à vapeur. Je ne sais s'il se porte bien ou non, mais son travail est quelque chose de prodigieux. Il a composé vingt-six sermons pour le carême, et il prêchera le grand sermon du vendredi saint ; il fait d'autres sermons contre le transcendantalisme, écrit des dévotions à Jésus ressuscité, et fait des vers par kilomètres sur notre saint fondateur [1]. »

Ce qui ne l'empêche point de prêcher pour la fête de saint Philippe de Néri trois sermons sur « l'esprit et le génie » de ce grand saint. Newman, lui, donne ses sermons sur les « Difficultés anglicanes. » N'entrent que ceux qui présentent des billets ; aussi l'auditoire, bien que considérable, est-il choisi et composé des personnes les plus distinguées, comme Thackeray, miss Charlotte Bronté, qui gardaient comme la nostalgie de sa prestigieuse éloquence.

Désormais l'Oratoire de Londres est fondé, il peut se maintenir seul, il va donc se séparer de Birmingham et s'ériger en Congrégation séparée. Le 12 octobre 1850, en la fête de saint Wilfrid, le P. Faber fut élu pour trois ans supérieur de la nouvelle communauté. Cette séparation fut un déchirement pour Newman, à qui toutefois il ne cessera de redire qu'il « lui doit, par la miséricorde de Dieu, la foi de l'Eglise, la grâce des sacrements, l'habit de saint Philippe et bien d'autres choses que les mots ne peuvent exprimer, mais que le cœur sait et dont il fait son trésor en attendant la révélation du dernier jour [2]. »

Mais des jours troublés se lèvent pour les catholiques d'Angleterre. Au consistoire du 30 septembre, Wiseman était nommé cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine ; la veille, la bulle *Universalis Ecclesiæ* rétablissait la hiérarchie catholique en Angleterre. Le 7 octobre il annonce cette faveur hardie à son pays. La presse soulève l'opinion, dans toutes les villes anglaises retentit le vieux cri fanatique *No popery!* Le cardinal est vingt fois brûlé en effigie. Les oratoriens reçoivent le contre-coup de cette révolution : « Nous avons l'honneur de porter plus que notre part de l'indignation publique, mande Faber à M. Watts Russell, alors à Rome, et nous le devons peut-être au mandement que l'évêque anglican de Londres a bien voulu diriger contre nous. Sur tous les murs vous voyez : A bas les oratoriens ! Gare aux oratoriens ! N'allez pas à l'Oratoire ! Chassons les oratoriens ! Dans Leicester Square un triple placard ne mâche pas les termes : « Pas de papisme ! « A bas les oratoriens ! Pas de religion ! » On nous maudit dans les rues. Même les *Gentlemen* nous huent de la portière de leur voiture [1]. »

Puis, cherchant un refuge et une assurance dans l'humilité : « Mon cher Michaël, ajoute-t-il, nous avons tous trop levé la crête ici en Angleterre, catholiques et convertis... Nous nous sommes lancés dans les cérémonies d'apparat, les belles églises, les grandes manières, la publicité, et nous n'avons pas correspondu à ce que Dieu faisait de nous à l'extérieur par une augmentation de prière, de mortification et de pratiques de vie intérieure. »

Lui-même venait d'être l'objet d'une guérison merveilleuse par la vertu d'une relique de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, avec qui — et les portraits de la sainte en font foi — il avait une grande ressemblance de physionomie. Il était affligé de migraines effrayantes, ce qui lui faisait écrire plaisamment : « J'ai deux vocations, une pour le corps, l'autre pour l'âme. Il paraît qu'elles sont incompatibles. Il faut que le corps s'en tire comme il peut, et que l'âme le fasse galoper encore pendant quelque soixante ans, car on dit que c'est le terme assigné à mon mal de tête [2]. » Mais la sainte de Florence semble avoir voulu lui retirer l'aiguillon de la douleur au moment de ses grands travaux pour le lui rendre aussitôt après.

La tourmente s'apaise, on cesse les feux de joie où l'on brûlait, dit Newman, « non seulement papes, cardinaux et prêtres, mais la Mère de Notre-Seigneur, mais le crucifix [3]. » Ces excès mêmes ouvrent les yeux à beaucoup d'hommes de bonne foi qui se convertissent, persuadés que la violence est le caractère de l'erreur. L'archidiacre Manning abjure le 6 avril 1851 et, quand il est ordonné prêtre, c'est Faber qui lui enseigne les cérémonies de la messe. Les oratoriens se vouent alors à l'éducation du peuple et ouvrent des écoles pour les enfants (9 octobre 1851). Ceux-ci étaient fort négligés dans les gratuites *Ragged schools*, — écoles de guenilleux. — Le P. Antony Hutchison les recueille, et bientôt plus de onze cents de ces

[1] Février 1850.
[2] *Le Saint-Sacrement,* Dédicace à Newman.

[1] En la fête de sainte Gertrude, 15 novembre 1850.
[2] Fête de saint Jean 1849. P. Bowden, *Vie et Lettres du P. Faber*, t. II, p. 171, lettre 90.
[3] Newman, *Le Catholicisme travesti.*

abandonnés sont instruits dans Rose Street, entendent la messe les dimanches et fréquentent les sacrements.

II. — Pendant ce temps, le P. Faber avait terminé son *Essai sur les Missions diocésaines chez les catholiques*, et, épuisé de fatigue, il s'embarquait avec le P. Ballard au commencement d'octobre, dans l'espoir de visiter la Terre Sainte. Il part rassuré, car le nouvel évêque de Southwark, Mgr Grant, a promis de prêcher souvent à l'Oratoire, gagne Marseille d'où il se dirige sur Beyrouth, monté sur un vapeur français. La traversée est horrible et il s'arrête à Malte, incapable physiquement d'aller plus loin. Là on le prend pour son oncle, le Rév. Stanley Faber, qui a composé un livre ayant pour titre *Difficultés du romanisme*. Un chanoine de Malte l'a réfuté en un gros volume de 780 pages : « J'en ai un exemplaire à lire ! On prétend que j'ai écrit cet ouvrage autrefois, et les prêtres pleurent de joie sur moi et s'écrient : *Que grazia !* [1] » On s'explique, et le bon chanoine demeure ravi de son « antagoniste. »

De Malte il se rend à Messine, — où il prêche en italien aux petits Frères de l'Oratoire, — puis à Palerme. Il arrive à Naples le jour de la fête de l'Immaculée Conception. « Au moment où nous mouillions dans le port, écrit-il au P. Hutchison, un signal annonçait l'élévation de l'Hostie à l'église où se célébrait la messe pontificale ; l'effet est magique : tous les navires se pavoisent de toutes les couleurs, les forts, les vaisseaux de guerre, les bastions font entendre leurs tonnerres qui sont répétés d'échos en échos par les montagnes, toutes les cloches le long de la baie sonnent en grande volée à l'italienne, et sans prétention à aucun accord, tandis que le vieux Vésuve fume si doucement au soleil qu'on en pleurerait. C'est le grand acte de foi de toute une ville ; on sent, — soit dit sans faire tort à saint Janvier, — que Notre-Dame a ses raisons pour empêcher le volcan d'envoyer sa lave dans cette direction. Seuls un vaisseau de guerre yankee et un vapeur anglais, avec leur gréement d'hiver sans pavillon, et leurs canons silencieux, faisaient tache par leur protestantisme dans cette grande scène [2]. » Ce fut fête toute la journée, les boutiques étaient fermées, mais « grâce à leurs décorations, elles n'avaient rien de la tristesse d'un dimanche à Londres. »

Le cardinal Sforza, archevêque de Naples, l'accueille d'une manière charmante, bien qu'il se présente en habits séculiers, et lui dit : « Il faut que vous alliez à Rome voir le Santo Padre. Rappelez-vous, dans le temps c'était Grégoire XVI. » Sans doute qu'en 1843 Faber l'avait rencontré dans les antichambres du Vatican.

Pie IX le reçoit avec sa grâce ordinaire et lui demande quels privilèges il désire : — « Rien pour moi-même, *Beatissimo Padre ;* mais pour ma congrégation, tout ce qu'il plaira à Votre Sainteté de m'accorder. » Il présente alors sa requête d'une indulgence plénière quotidienne pour l'église de l'Oratoire : « Ceci, dit le pape, doit aller à la Congrégation des Rites. — Ah ! Saint-Père, vous pouvez le faire par vous-même, si tel est votre bon plaisir ! » Pie IX sourit et signa.

A la Chiesa Nuova, le supérieur, le P. Colloredo, lui fait ouvrir la châsse de saint Philippe de Néri, faveur précieuse qui le transporte de joie : « J'ai éprouvé une consolation bien grande, mande-t-il à Dalgairns, de voir le cher saint couché, si calme, les pieds reposant au bout du cercueil, les mains croisées sur la poitrine et une grande couronne en tête. J'ai été très impressionné à cette vue et à celle de ces reliques qui sont comme une page de sa vie : les croûtes restées de son dernier repas, le *Crocefisso senza croce*, le sac des reliques avec lesquelles il prétendait opérer ses miracles... » Il gagne le cœur du supérieur par ses procédés courtois et pleins de tact, sa franche gaieté et ses compliments habiles. Ne lui assura-t-il pas qu'il avait « le discernement des esprits en sa qualité de *Preposto della Chiesa Nuova ?* » — « Il n'en fallut pas davantage, remarque-t-il finement, pour que l'intimité fût parfaite. »

Il rentre à Londres le 31 décembre 1851, très heureux de revoir sa Congrégation loin de laquelle « il s'ennuyait amèrement, y pensant nuit et jour sans pouvoir prendre de repos. » Mais il n'est point capable de se remettre au travail ; il loue donc une maison à Hither Green, près de Levisham, dans le Kent, d'où il surveille la construction de Sainte-Marie, à Sydenham Hill. Ce sera la maison de campagne de la Congrégation, il en pose la première pierre le 2 février 1852 et l'on commence à l'habiter le 17 juillet suivant. Dans son livre *Le Créateur et la Créature*, il a décrit le magnifique panorama qui charme les yeux depuis Sydenham, « la gigantesque cité de Londres, blanche comme l'ivoire sous son pavillon de fumée, les collines chargées de villas, ses clochers presque innombrables, son immense palais et ses flèches multipliées, sa majestueuse coupole, sa vieille tour blanchie, ses bassins, espèces de forums où les individus sont des navires. » Puis, le chant des oiseaux, les feuilles et les fleurs, le son des cloches qui « célèbrent les victoires de la nation, » après l'expédition d'Abyssinie ; jusqu'aux « jeunes perches nageant au soleil lentement, sans se troubler, comme si elles jouissaient avec gravité de leurs petites existences. » Quelle fraîcheur, quel coloris, quel justesse d'observation ! Et cette page délicieuse n'est écrite que pour cette conclusion : « Quelle scène pleine à la fois de Dieu et de l'homme ! »

Durant l'année 1852 se déroula le procès de Newman, poursuivi par Achilli devant la Cour du banc de la Reine [1]. Le célèbre converti demeure à King William Street tant que durent les débats, édifiant toute la communauté par sa piété pro-

[1] A la comtesse d'Arundel, Malte, 30 octobre 1851.
[2] Lettre à Hutchison, 9 décembre 1851.

[1] Voir *Ami du Clergé*, 5 février 1903.

fonde, ses jours et ses nuits en adoration devant le Saint-Sacrement, et sa sérénité d'âme. Le P. Faber y prêche tous les soirs, pendant l'octave du Précieux Sang, une de ses dévotions favorites; puis il se rend en Irlande chez les Jésuites de Dublin, au mois de septembre, à l'occasion de la béatification de Pierre Claver. Partout sa parole onctueuse et forte est désirée, fait sensation et touche les cœurs. A mesure, son éloquence revêt un charme mystique supérieur qui, de son âme sanctifiée par le contact constant du surnaturel, rayonne sur ses auditeurs subjugués plus encore peut-être par sa sainteté extérieure que par ses paroles.

III. — King William Street était devenu trop restreint. En automne 1852, la Congrégation achète à Brompton une maison qu'on appelait Blemell-House. On la démolit et le P. Faber conçoit aussitôt des plans grandioses qui font honneur à son imagination et à son goût; il les discute avec l'architecte M. Scoles, et il n'aura pas de plus précieuse jouissance que d'y dessiner, comme à Sainte-Marie, des vergers qu'il remplira d'arbres variés, des parterres de fleurs, des allées bien orientées, de belles avenues. Son but d'ailleurs est surtout religieux : il veut ramener en Angleterre la foi romaine, les dévotions romaines, et afin que tout soit en harmonie avec Rome, il lui empruntera jusqu'à son architecture, afin qu'on dise en voyant ces belles constructions, non pas gothiques, mais grecques comme l'établissement et l'église de Saint-Philippe de Néri : « C'est la Chiesa Nuova de l'Angleterre ! [1] »

Les travaux sont commencés en mars 1853 et durent un an seulement; le P. Faber avait le secret des constructions rapides.

Ces plans superbes, ces conceptions ingénieuses qui amusaient beaucoup les Pères durant les récréations, tant le supérieur apportait de feu et de conviction à exposer ses beaux rêves de bâtisse, ne le détournent pas une journée de ses prédications. Pendant l'Avent de 1852 il évangélise les enfants des écoles de Dunn's Passage, ainsi que leurs parents dont il constate l'épouvantable ignorance. Les Frères du Petit Oratoire leur enseignent alors les éléments de la doctrine chrétienne, et la mission lui donne « d'immenses consolations. » — « Remercions-en le Précieux Sang, mande-t-il à la comtesse d'Arundel. Le jour de l'ouverture il y avait environ mille personnes entassées dans la salle, la plupart de malheureuses femmes qui, avant la fin du premier sermon, étaient à genoux devant le crucifix, sanglotant et se frappant la poitrine. Vous savez que c'est au centre du plus affreux repaire d'iniquité qui soit à Londres. » Mais ces âmes « il les a entièrement confiées à saint Joseph et à saint Philippe. » La supérieure du couvent de Queen's Square, la mère Saint-Jean, une française du diocèse de Saint-Brieuc, « déclare qu'elle a compromis dans cette affaire

[1] P. Bowden, t. II, note F, p. 428.

tout le paradis. Si nous pouvions seulement faire des saints de nos Celtes, nous viendrions aussi quelque peu à bout de nos Saxons [1]. »

En même temps il fait imprimer son *Essai sur l'importance et les caractères des Vies de saints* qu'il dédie au cardinal Wiseman. Il les voudrait parfaites au point de vue littéraire, afin qu'elles restent dans la mémoire, comme la Bible protestante avec son « merveilleux anglais ». « Les puissantes traditions de l'enfance sont stéréotypées dans ses versets ; l'homme fait y trouve l'expression la plus énergique de ses chagrins et de ses épreuves. Sa Bible représente ses meilleurs moments, et tout ce qu'il garde de doux, d'aimable, de pur, de pénitent, de bon, lui parle le langage de sa Bible anglaise... » Telle est l'influence de la belle littérature sur le peuple pour lui exprimer à lui-même, dans une forme harmonieuse, et pour lui garder sa foi.

Maintenant, désireux de joindre l'exemple au précepte, il va consacrer tout le temps dont il pourra disposer à ses œuvres, admirables de doctrine et de poésie, de fraîcheur et de haute spiritualité. Le 16 janvier 1853, en la fête du Saint Nom de Jésus, après la grand'messe, il écrit les premières pages du *Tout pour Jésus*, ou les *Voies faciles de l'Amour divin*. Il le continue au printemps à Sainte-Marie, dans ce cadre charmant auquel son imagination empruntait des images plus frappantes, des couleurs plus vives en face de la grande cité laborieuse entourée de joyeuses villas. Il y travaille jusqu'à seize heures par jour et le publie au milieu de juillet.

Ce livre obtient un succès jusque-là sans exemple, et reçoit les plus hautes approbations. Les critiques se produisent aussi, comme des coups de sifflets parmi le bruit imposant des applaudissements. Pendant que le P. Cardella, du Collège romain, le compare pour « sa théologie si touchante » aux *Soliloques* de saint Augustin, d'autres lui reprochent d'être « contraire à la mortification. » — « On prétend que j'envoie les gens au ciel sur des coussins, écrit-il au comte d'Arundel... Ne reprochait-on pas à notre saint patron de les y envoyer en carrosse à quatre chevaux? A côté de cela, mon modeste équipage fait piètre figure. Si un homme est capable de faire des austérités, *tanto meglio* ; son cœur sera plein de Dieu. Mais s'il ne peut se flageller, se brûler, se cautériser, se priver de nourriture, pourquoi abandonnerait-il ce qu'il peut faire avec amour, et n'en reviendrait-il pas à se contenter des préceptes et des huit indulgences ? [2] »

Ce sont les religieuses surtout qui se sont effarouchées, parce que la première édition contenait le passage suivant :

« Lorsque des religieuses se louent elles-mêmes, sous le prétexte de louer leur *sainte* communauté,

[1] A la comtesse d'Arundel et Surrey, 29 novembre 1852.
[2] Sainte-Marie, 2 janvier 1854.

leur *sainte* règle, leur *saint fondateur*, lorsqu'elles sont toute commisération pour les gens du monde, éloquentes sur les dangers et les pièges dont elles sont délivrées, et se félicitant tout haut de la grâce de leur vocation, je ne peux m'empêcher, peut-être par esprit de contradiction, d'en conclure que ces bonnes religieuses doivent avoir une pauvre idée de ce que Dieu demande de ses épouses ; car autrement elles seraient plus effrayées de leur imperfection. Je soupçonne que Notre-Seigneur n'est pas bien traité dans une telle communauté et que la vie intérieure y est déplorablement superficielle. Faire leur propre éloge est, je crois, le péché habituel des religieuses ; elles devraient se rappeler de temps en temps qu'un publicain dans le monde est moins à plaindre qu'un pharisien dans le cloître. »

Puis, après avoir montré « à quel degré de perfection et de souffrance on s'est engagé par la profession religieuse » : — « Ah ! poursuit-il, le caquetage spirituel concernant les joies et les privilèges du couvent, ne peut venir que d'une toute jeune novice ou d'une religieuse sans expérience. On ne l'entend jamais dans ces maisons délicieuses où tout respire le surnaturel, l'abaissement, la tranquillité, le divin, où l'air même repousse les pensées d'orgueil, et d'où l'on ne sort pas sans emporter un précieux mépris de soi-même, qui n'a rien des amertumes de la vanité blessée. »

La critique sonnait juste, elle parut vive à celles qui se crurent visées, et elles ne se tinrent point de le lui écrire sans ménagements.

« Hélas ! répond-il à une supérieure de couvent, vous toutes, braves religieuses de ce pays, il paraît que vous me frappez d'anathème, et, ainsi qu'un hérétique obstiné, je suis assez méchant pour regarder cela comme une preuve que j'ai raison... Lorsque je plaisante les dames du monde qui vivent moitié comme des religieuses et moitié comme des patronnesses d'Almack, ou lorsque je me moque des membres du Parlement et de leur adoration pour la politique, les religieuses sont les premières à en rire : mais à leur tour ne doivent-elles pas, ou bien maintenir qu'elles sont impeccables, ou bien supporter que je signale les fautes auxquelles elles sont sujettes ? »

Ces fautes d'ailleurs, saint Bernard et les écrivains spirituels les ont condamnées, « et c'est un évêque qui l'a prié d'insérer ces remarques. »

« Personnellement vous ne vous êtes pas sentie piquée. Si d'autres ont été plus susceptibles, ne serait-ce point parce que le bonnet les coiffait trop bien ? [1] »

On rencontre ainsi parfois chez le P. Faber cette finesse aimable et ce doux persiflage nullement dépourvu d'acuité, qui caractérisait saint François de Sales. Par l'esprit et par la tendresse de leur dévotion, ces deux âmes étaient proches parentes, au moins elles étaient de la même famille.

[1] Sainte-Marie, 28 janvier 1854.

IV. — Le jour de la fête du Saint Nom de Marie, 11 septembre, on célèbre pour la dernière fois les offices dans la maison de King William Street. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que les Pères quittent cet établissement où ils ont passé quatre années délicieuses et fécondes, depuis le 28 avril 1849. Ce jour-là, ils s'en souvenaient, lord Arundel après la première messe avait fait avec eux ce déjeuner légendaire où, si la vaisselle était absente, les cœurs étaient si joyeux.

A la saint Wilfrid, le 12 octobre, il est réélu supérieur pour la deuxième fois. L'élection s'est faite à Sainte-Marie de Sydenham où ils attendent que les travaux de Brompton soient achevés. Ils entrent dans leur maison nouvelle en mars suivant. Pour cette œuvre ils avaient reçu 367.500 fr., mais l'achat de l'emplacement absorba plus de la moitié de la somme, si bien qu'ils durent se contenter d'abord d'une longue église provisoire basse et sans décoration. Ouverte au public le 22 mars par le vicaire général Maguire, le P. Faber quitte son lit pour y monter en chaire, mais personne ne se doute, tant il montre d'énergie morale, des souffrances incroyables qu'il endure.

Désormais, suivant la coutume oratorienne, il y aura sermon tous les soirs excepté le samedi, et la bénédiction du Saint-Sacrement sera donnée les jeudis et les dimanches. Le dimanche soir est réservé à la réunion de la Confrérie du Précieux Sang. Ces offices sont très fréquentés pour l'éclat des cérémonies, le choix des dévotions, des hymnes, des cantiques, surtout pour les sermons du P. Faber.

Cet homme d'une santé si chétive accomplit un travail qui userait plusieurs vies d'hommes robustes. Le matin il se lève de très bonne heure et déjà il a célébré la messe dans sa chapelle privée quand la communauté se met en mouvement. Il prend une tasse de thé, fait sa méditation et se met à écrire tout d'un trait, sans rature aucune, jusqu'au déjeuner. C'est pour lui le moment le plus recueilli de la journée. Car bientôt les Pères arrivent pour lui rendre compte de leurs travaux, lui demander ses avis, le consulter sur les entreprises à tenter. Sa chambre ne désemplit pas ; chacun d'eux se sentirait un vide dans le cœur s'il n'avait pas conversé avec « le Père », s'il n'était pas venu chez lui « à l'école de joie chrétienne » de saint Philippe, dont il gardait si heureusement l'esprit. Puis il s'occupe du gouvernement temporel de la maison, alignant avec anxiété les recettes et les dépenses, forcé quelquefois pour couvrir celles-ci de contracter des dettes, ce qui le met au désespoir. Par surcroît, en 1856, il est nommé Maître des novices, et à cette fonction il apporte tous ses soins, toute son âme, car elle prépare l'avenir. Ensuite il se livre à sa correspondance qui, depuis qu'il a publié ses livres maintenant connus dans toute l'Europe, devient de jour en jour plus absorbante. Les lettres s'accumulent sur les lettres, et les réponses sur les

réponses. Un jour, un des Pères voyant cette pile considérable de missives prêtes pour la poste, lui dit : « Je vous envie votre talent pour la correspondance. — Mon talent, répond-il gravement, c'est la crainte de Dieu ! ».

Rarement il s'accorde quelques jours de vacances à Sainte-Marie, où il plante des arbres et se révèle paysagiste consommé ; mais là encore il étudie, il écrit, il réunit ses novices autour de lui, et comme il aime beaucoup les enfants, à l'exemple de saint Philippe, il invite de jeunes garçons du voisinage à faire de petites parties dans sa grande maison. Parmi ces jeunes visiteurs, il compte le jeune Giulio Watts Russell, qui tombera sur le champ de bataille de Mentana pour la défense du Pape. Il leur parle avec un charme indescriptible, car rien n'égalait, dit un témoin, le brillant de sa conversation : « Il y surpassait les aigles des salons de Londres, autant que ceux-ci surpassaient les hommes ordinaires. Tout était merveilleux en lui, le jeu magique de sa physionomie et de sa voix, cette combinaison unique de tendresse affectueuse, de vues célestes et de sagesse du monde, qui caractérisaient ses rapports privés, et enfin son pouvoir d'attraction qui se faisait sentir aussi bien aux petits enfants qu'aux hommes instruits[1]. »

En outre, lecteur infatigable, lettres, sciences naturelles, géographie, récits de voyages, tout l'intéressait. Son imagination très vive se retraçait facilement les scènes écrites, et tous ces trésors accumulés, images, pensées, souvenirs, se retrouvaient plus tard dans ses livres, les enveloppant de science, de poésie, de splendeur.

Mais tout cela n'était rien encore. Sa grande œuvre, ce sont ses sermons. Il prêche à la grand' messe les dimanches de carême et du mois de mai, et souvent deux fois par semaine à ces mêmes époques. Il prêche les dimanches de juin, tout cela sans préjudice pour son tour de prédication. Et il prépare avec soin chaque sermon, même chaque allocution aux enfants, jetant sur le papier des notes précises avec un plan bien arrêté : « Ce qui n'est pas préparé ainsi, disait-il, ne vaut pas la peine d'être écouté. » Ses instructions sont simples, sans apprêt, suivant la recommandation de saint Philippe, mais elles vont droit à l'esprit, au cœur, à l'âme, semblables à de chauds rayons qui traversent une vitre. « Comme prédicateur, dit un ecclésiastique distingué, il était mieux doué qu'aucun de ceux que nous nous rappelons avoir entendu. Il avait une flexibilité d'esprit et de voix, une vivacité à saisir et à imaginer, une beauté de conception et d'expression remarquable ; il avait même un autre genre de beauté saisissable à l'œil et à l'oreille : c'était ce rayonnement de la confiance dans un homme qui vit dans la lumière et la paix de Dieu et désire

[1] Notice par M. W. H. Wilberforce. (*Weekly Register*, 11 oct. 1863).

ardemment faire partager aux autres le bonheur dont il jouit[1]. »

Chez lui l'onction domine, mais il n'atténue point la vérité, il ne cherche pas à plaire à son auditoire en lui disant des choses agréables, en flattant ses préjugés. Beaucoup de protestants viennent l'entendre, et il tient à eux, afin de les instruire ; mais il ne sacrifie en rien les droits de la doctrine, il l'expose dans toute son ampleur, — convaincu qu'elle doit s'imposer comme le soleil, mais aussi avec toutes ses obligations. Un jour, à King William Street, il commence une série de sermons sur le Cœur Immaculé de Marie, et il apprend après son premier discours que ses auditeurs critiquent sa doctrine. Il monte en chaire à l'heure fixée pour le second, et déclare que la série en restera là : « Je sais trop bien, ajoute-t-il, ce que je dois à l'honneur de Notre-Dame, pour jeter les perles de sa parure devant de grossiers animaux incapables de les apprécier[2]. »

Ses sermons servent de base à ses ouvrages : « J'ai l'habitude, écrit-il à propos de ses *Conférences spirituelles*, d'en préparer les notes complètes et détaillées, pendant des semaines et des mois avant de les prononcer. Je les révise ensuite avant de monter en chaire et souvent je les annote encore en descendant, lorsque la circonstance m'a suggéré quelque pensée frappante, quelque change-

[1] *Dublin Review*, janvier 1864.

[2] Dans ses lettres le P. Faber n'hésitait point à dire la vérité avec une franchise même un peu dure. Il écrit à un jeune prêtre : « Toute votre vie vous avez eu une tendance à être contre tout le monde et à mettre contre vous tous ceux qui étaient au dessus de vous, soit chefs des différents collèges (d'Oxford), soit évêques, et cette tendance Ismaélite met en relief ce qu'il y a de moins noble et de moins aimable dans votre caractère... Je ne puis vous dire combien vous m'avez fait sauter en me disant que vous et d'autres vous vous êtes rendus en visite chez J. parce que vous pensiez que votre évêque avait tort. Je ne puis m'expliquer cela chez un ecclésiastique. » (23 janvier 1852).

A une dame : « Votre tentation est de faire passer vos pratiques de piété avant vos devoirs de mère. Surin, dans ses Dialogues spirituels, note ceci comme une erreur grave dans la recherche de la perfection... Il faut que je vous en parle sérieusement. D'abord c'est Dieu qui vous impose vos devoirs de mère, tandis que c'est vous-même qui choisissez et vous imposez vos pratiques spirituelles. Secondement vous préférez ces pratiques spirituelles au tracas des enfants, et, dans un esprit d'immortification, vous choisissez ce que vous aimez et vous négligez ce qui vous déplait. De sorte que c'est votre propre volonté et votre propre choix que vous adorez constamment, au lieu de l'adorable volonté de Dieu. » (28 septembre 1854).

Mais il excellait surtout dans le genre gracieux. Il raconte ainsi au P. William Morris la mort d'une dame, Mme Digby, qui faisait un tour de plage avec sa fille Marie-Anne, à Douvres : « Elles allèrent à la chapelle, où elle dit son chapelet et pria un moment devant le Très-Saint-Sacrement. En sortant de la chapelle une pauvre femme leur demanda l'aumône, elle lui donna un shilling. Un moment après elle tomba et la pauvre femme qu'elle venait de secourir la reçut dans ses bras. Quel spectacle ! Le grand amoureux du pauvre ne la recevra-t-il pas de même dans l'embrassement éternel ? Voyez comme il peut faire une grâce admirable, même d'une mort subite ! » (21 juillet 1860).

Et cette recommandation à une supérieure de couvent à propos d'une sœur : « Qu'elle n'ait pas à souffrir, ma chère sœur, de s'être ouverte à ses supérieurs ! »

Ses billets aux enfants étaient particulièrement ravissants.

ment nécessaire ou désirable. Car il n'y a rien de tel que la chaleur du débit pour faire ressortir le défaut de suite ou le mauvais arrangement des pensées, et j'ai nombre de fois profité de ce fait. Je mets alors les notes de côté, quelquefois pendant deux ans, d'autres fois pendant quelques mois, jusqu'à ce que je les revoie pour la rédaction [1]. » Ainsi ses jugements sont plus mûris et il ne donne rien au hasard même des illuminations soudaines.

V. — Voici comment il rend compte lui-même de sa vie et de ses travaux au P. Hutchison, alors en Egypte, le 2 février 1858.

« Il y a eu l'avant-dernier dimanche cinq ans qu'après la grand'messe du Très Saint Nom de Jésus, je commençai mes livres. Depuis lors, 1° *Tout pour Jésus*. 2° *Progrès en sainteté*. 3° *Le Très Saint Sacrement*. 4° *Créateur et Créature*. 5° Edition de *poèmes* avec supplément de trois mille vers. 6° *Sir Lancelot* immensément changé. 7° *Le Pied de la Croix*. 8° Nouveaux cantiques, sans compter les trente derniers. 9° *Bethléem*. 10° *Conférences*. 11° Le *Livre d'Ethel*. 12° Sermons innombrables. 13° Trois livres préparés partiellement, savoir le *Précieux Sang*, le *Saint-Esprit* et le second volume des *Conférences*. 14° Confessions et directions. 15° Affaires comme supérieur. 16° Correspondance. 17° Une certaine quantité de rapports avec Dieu. 18° Supporter la douleur quand je ne pouvais rien de plus. Il est clair qu'on ne peut vivre à ce train. Mais mon esprit est maintenant comme une locomotive partie sans conducteur et sans chauffeur... Un journal dit de moi que « le trait caractéristique de mon esprit est d'entrevoir non pas tant avec horreur qu'avec impatience la jouissance de la gloire éternelle ; » aussi, que dans *Sir Lancelot* mon « génie est manifeste et que ma dévotion aurait l'air d'être sincère. » — En effet il était sincère, il était « voyant, » ces deux notes frappaient tous ceux qui le lisaient ou l'entendaient.

Tout pour Jésus fut rédigé en six semaines. Pour tous ses ouvrages ses plans étaient arrêtés longtemps d'avance, ses notes prises, ses lectures digérées ; de ces immenses provisions accumulées sa magnifique mémoire ne laissait rien perdre. Alors il écrivait, nous l'avons dit, jusqu'à seize heures par jour, rapidement, sur un beau papier nankin, d'une superbe écriture qui ressemblait par la netteté à celle du P. Lacordaire. On eût dit, tant les pages étaient soignées, que c'était une copie et non l'original. La quatrième édition du *Tout pour Jésus* parut avant Pâques 1854. On en fit trois traductions françaises qui dépassèrent quarante mille exemplaires, sans parler des autres traductions en allemand, polonais, italien et flamand. Le traducteur français eut la délicatesse de remplacer dans le premier chapitre la bataille de Waterloo par celle d'Austerlitz, pour ménager l'amour-propre national.

[1] *Conférences spirituelles*, Préface.

« Je veux rendre à la piété sa joie et son rayon de salut pour ceux qui comme moi ont besoin d'un tel secours, » écrivait-il dans la préface de ce beau livre. Dans le *Progrès de l'âme* (fin 1854) il dresse « une carte de la vie spirituelle » partagée en trois régions : celle des commençants, « époque de merveilles » ; celle des vastes « déserts pleins de tentations, de luttes ou de fatigues, » où « à chaque détour nous rencontrons Jésus avec sa croix » ; celle enfin des « montagnes magnifiques, arrosées de sources d'eaux vives et couronnées de beaux ombrages mais aussi de rochers sauvages. » C'est la région « des états de la prière sublime, des hardiesses de la mortification, des épreuves mystiques. » Il n'en composa qu'une partie, la seconde, « la région des déserts. »

A la Fête-Dieu suivante (1855) il publie *Le Saint-Sacrement ou les œuvres et les voies de Dieu*, afin de populariser la théologie, en exposant la plus sublime des œuvres de Dieu, la grande dévotion catholique.

Pendant l'automne de 1855 il compose à Sainte-Marie *Créateur et Créature* qui verra le jour à la fin de l'année suivante seulement. Il décrit avec une poésie splendide les beautés de la nature pour en conclure : « La création est simplement un acte d'amour divin et ne peut laisser supposer autre chose qu'un amour immense et éternel. » La beauté de la créature est attirante, dangereuse, « seul l'amour personnel du Créateur peut nous arracher à ce danger en nous engageant à un service d'amour irrésistible, et en nous livrant à ce tourbillon de Divine Beauté qui fait notre sainteté dans ce monde et notre bonheur dans l'autre. »

« Les deux mille exemplaires de *Créateur et Créature* sont écoulés, mande-t-il joyeusement à Hutchison ; je le réédite maintenant avec changements considérables et meilleure impression. [1] »

Peu après il écrit au Rév. J.-B. Morris les lignes suivantes qui peignent bien sa méthode de travail : « Souvenez-vous, quand vous aurez des catalogues de librairie sous la main, que mon Calvaire prêché il y a huit ans est maintenant dans sa période de gestation, et bientôt dans celle de la rédaction. Aussi mentionnez-moi tous les livres que vous verrez sur la Passion. J'en ai environ cent dont quelques-uns d'une certaine valeur, que Watts Russell s'est procuré dans un vieux magasin de Venise. Mon dernier travail sur le Calvaire a été d'analyser ce que Gœrres et autres ont dit des stigmates et d'autres phénomènes de la passion des saints [2]. »

Avant le Carême de 1858 il a publié le *Pied de la Croix* qui, dans sa pensée, ferait partie de ces ouvrages sur la Passion qu'il n'eut pas le temps de composer. Il s'y étend sur les sept douleurs de Marie et termine par la comparaison très théologique et très saisissante de la Compassion de la Mère et de la Passion du Fils. La *Civiltà Catto-*

[1] Au P. Antony Hutchison, 2 février 1858.
[2] 17 juillet 1858.

lica fit grand éloge de la clarté et de la pureté de sa doctrine.

Puis ce furent, au commencement de 1859, les *Conférences spirituelles* où il envisage surtout « le côté naturel de la vie surnaturelle. » Elles s'adressent à des auditeurs qu'il connaît personnellement depuis longtemps, c'est pourquoi elles sont « plus familières, plus intimes, plus affectionnées [1]. » On sait le jugement qu'en porte Louis Veuillot dans ses *Historiettes et Fantaisies :* « Véritablement le P. Faber est un maître homme... Il roule son pécheur, le masse, le pelote, le broie, le désosse avec un art qui fait pénétrer le jour dans beaucoup de recoins que l'on tenait soigneusement fermés. » Et plus loin : « Je continue à me distraire avec le P. Faber qui me fait des peurs bleues, accompagnées de fortes envies de conversion. Ce P. Faber est un maître écorcheur, et il a des pinces étranges pour saisir les fibres les plus ténues et les plus cachées sous la peau, qu'il enlève dextrement [2]. »

Le Précieux Sang ou le prix de notre rédemption (Carême 1860) est dédié à la pieuse association de ce nom : « Si les roses ont leurs épines, dit-il, les épines ont aussi leurs roses. » Il y a les joies du renoncement, les plus douces de toutes. Pourquoi s'étend-il sur le Précieux Sang ? C'est qu'il a été l'unique « instrument choisi pour notre rédemption. » D'ailleurs le pape Pie IX, en rentrant à Rome après son exil de Gaëte, n'avait-il pas adressé au monde un décret qui fixait le premier dimanche de juillet pour une nouvelle fête du Précieux Sang ? « Ce décret est certainement significatif. »

Les ouvrages se succèdent rapidement sous sa plume féconde autant que gracieuse. Au commencement de l'Avent 1860, c'est encore « un vrai sauvageon à la Faber [3], » *Bethléem* dont le P. Antony de retour d'Orient lui fournit les pittoresques descriptions. « Ses autres livres, il les a écrits, dit-il, pour plaire aux autres, celui-ci pour se plaire à lui-même. »

« De chacun des volumes du P. Faber, lit-on dans la *Civiltà Cattolica,* on peut dire que c'est à la fois une œuvre littéraire et ascétique ; une œuvre de grande intelligence, de grand cœur et de grand talent; une œuvre d'art accompli où la grâce a perfectionné et vivifié une excellente nature. » Dom Guéranger ajoute ce témoignage autorisé : « Une forte théologie l'a préparé à parler dignement des mystères ; une orthodoxie scrupuleuse a dirigé sa pensée à travers les écueils dont la route est semée ; la lecture approfondie et raisonnée des livres ascétiques de toutes les écoles l'a puissamment aidé à s'orienter dans ce monde si au dessus du monde naturel ; la connaissance intime de la vie des saints lui a révélé les secrets de la grâce ; et une humilité entière l'a accompagné dans toute sa conduite d'auteur spirituel [1]. » Il offre l'exemple presque unique d'un théologien qui parle en poète et d'un poète qui emprunte le langage exact du théologien. Il se rattache plutôt à l'école franciscaine qu'à l'école dominicaine, il est nettement scotiste dans la théorie de l'Incarnation et l'on retrouve dans ses écrits beaucoup de passages qui font songer à la touchante simplicité, à la foi naïve, à la gracieuse charité du pauvre d'Assise, avec une doctrine savante et une éblouissante parole. Wordsworth, d'ailleurs, son illustre maître, déclara que s'il avait uniquement suivi la carrière poétique il pouvait devenir le poète de son temps.

Cette poésie, il la répandit sans doute dans *Sir Lancelot,* mais non moins abondante et plus pieuse dans ses *Cantiques* qui sont entrés en grand nombre jusque dans les recueils protestants. Et cela nous fait envie, à nous autres Français qui n'avons pas encore trouvé notre poète, le continuateur de Racine, et qui sommes réduits à chanter tant de pauvretés, de mièvreries et de fadeurs. Nos images religieuses se relèvent un peu, mais les paroles de nos cantiques populaires, vides ou prétentieuses, parce qu'elles s'éloignent de la vraie source qui est l'Ecriture, gardent leur moderne et écœurante banalité.

V I.— Achevons l'esquisse rapide des dernières années de cette vie trop courte, — le P. Faber mourut avant cinquante ans, — mais si pleine.

L'oratoire de Brompton est à la fois sa table de travail, sa croix et son autel. Comme Wiseman, il aime les cérémonies religieuses et la beauté des temples. Aussi nulle part les rubriques ne sont mieux observées que dans sa nouvelle chapelle où tout est disposé avec art et goût. L'artiste qui avait fait la table de communion n'avait sculpté à l'intérieur que de simples lignes de pierre, tandis que le côté des fidèles était très ouvragé : « Quoi ! dit-il, vous n'avez pas orné le côté de Notre-Seigneur ! » Il y célébra avec une joie sans égale la fête de l'Immaculée Conception, la définition de ce dogme, « la plus glorieuse, dit-il, des définitions de la foi catholique, car elle n'a pas été arrachée à l'Eglise par les vexations de l'hérésie, mais c'est un épanouissement irrésistible, un élan spontané de dévotion et de doctrine que son grand cœur ne pouvait contenir [2]. » Cette pensée, il la développa dans un beau discours sur l'*Eglise vivante*, en 1855, le deuxième dimanche après Pâques. Sa parole avait revêtu une autorité qui la consacrait en quelque sorte, car Pie IX avait voulu le créer docteur en théologie [3].

Chaque année, il paraissait tourmenté d'une nouvelle infirmité, les migraines se compliquaient de sciatique ou d'eczéma : « C'est le côté gauche qui est ma grande croix [4], » écrivait-il à lord Arundel ; et à une religieuse : « Je ne suis plus

[1] *Conférences spirituelles,* Préface.
[2] Lettres à un ami.
[3] A J.-B. Morris, 17 juillet 1858.

[1] *Monde,* 25 janvier 1864.
[2] *Le Saint-Sacrement.*
[3] 9 juillet 1854.
[4] Lettre du 31 août 1855.

qu'une ruine d'homme... J'ai tant écrit, tant prêché que ma cervelle en saute ; et d'autre part, je suis souffrant et estropié à ne pouvoir faire aucune espèce d'exercice [1]. » Mais il est absolument résigné : « Je suis tout prêt pour la souffrance, et je ne doute pas un instant que ce ne soit par suite d'un amour immense que Dieu veut bien s'occuper de moi [2]. » Un voyage d'Islande durant l'été de 1855 a singulièrement aggravé son état. Il n'en poursuit pas moins ses prédications chaque année. Comme il souffre beaucoup, il a reçu le don de consoler ceux qui souffrent : le P. Hutchison, très malade, et avec qui il passe à Sainte-Marie tout l'été de 1860; le duc de Norfolk qu'il assiste pendant deux mois et à qui il ferme doucement les yeux le jour de la fête de sainte Catherine, cette même année; le P. Alban Wells, cet autre ami de cœur, l'organisateur de ces délicieux Saluts qui attiraient les catholiques de tout Londres, le convertisseur des jeunes gens, qui s'était éteint le 16 octobre précédent à Redleaf, miné par une lente maladie de poitrine. C'était le premier Père que la communauté de Brompton envoyait au ciel : Dieu n'avait pas choisi la moins pure victime.

Aux Quarante Heures de l'année 1860, il prononce son discours sur « la Dévotion au Pape » qui est aussitôt traduit en français et en italien. Puis, comme complément de ce discours, il fonde une association de Saint-Pierre dont le seul office est d'offrir des prières pour le Souverain Pontife. A la Pentecôte de l'année suivante, il prêche sur la dévotion à l'Eglise. Mieux que les catholiques de naissance, — c'est pourquoi il y insiste, — il comprend la nécessité d'une Eglise à l'enseignement sûr et maternel, et d'un chef infaillible qui la dirige avec l'assistance de l'Esprit-Saint. Mais si cette voix harmonieuse se tait parce que la maladie l'a brisée, ses souffrances parlent pour affirmer pratiquement la doctrine qu'il a constamment exposée. Il ne cesse de déclarer que « Dieu est étonnamment bon pour lui » sur son lit de douleur et « qu'*il ne peut pas* désirer qu'aucune de ses souffrances soit diminuée. Celle qu'il a senti le plus de peine à supporter, c'est la prostration complète avec l'impossibilité de se tenir couché, mais elle lui a donné une joyeuse dévotion à la position de Jésus sur la croix [3]. »

Sa pensée demeure aussi vive toutefois, et son jugement aussi sûr. C'est ainsi qu'il écrit au commencement de 1862 à M. Marshall, auteur des *Missions chrétiennes :* « Je ne connais pas d'écrivain aussi profondément chrétien que vous, excepté Louis Veuillot. C'est ce qui me fait trouver tant de plaisir à ses ouvrages. Il n'y a pas jusqu'à l'histoire d'amour dans *Çà et Là*, et aux drôleries bretonnes qui ne soient profondément chrétiennes : cela coule de source, comme le sang sort d'un être vivant. Ce n'est ni cherché, ni apprêté. Il en est de même du *Parfum de Rome :* la naïveté, les pointes, les plaisanteries portent leur cachet chrétien d'une manière ineffaçable [1]. » Dans ces lignes sur M. Olier, on retrouve la même pénétrante originalité : « Sa spiritualité hachée si menu a l'air de ne jamais s'oublier elle-même, de penser à sa pose, aux gracieux arrangements de sa toge, même en présence de Dieu. Il n'y a pas la bienheureuse enfance de saint François, point d'impulsion, ni de cette familiarité profondément respectueuse des saints italiens et espagnols. Toute délicieuse qu'est sa vie, Sa Sainteté n'oublie jamais d'être française pour devenir tout à fait catholique. Combien il est rare de ne pas trouver cet élément anti-italien dans la vie d'un Français non canonisé ! » Il ne fait d'exception que pour le curé d'Ars, « cette merveilleuse copie de mon saint Philippe de Néri [2]. »

Ses douleurs augmentent toujours. Il se contente d'écrire : « On sent que c'est une grande compassion de la part de Dieu de nous laisser avoir notre purgatoire en deçà de la tombe [3]. » Cependant, aux approches du Carême de 1863, il veut se traîner encore dans la chaire afin de toucher, d'atteindre les âmes par ses suprêmes paroles, qui seront comme son testament. Dans son avant-dernier sermon, il montre que « la plus fatale préparation du démon pour la venue de l'Antéchrist, c'est l'affaiblissement chez les hommes de la croyance dans le châtiment éternel. » — « Ces paroles fussent-elles les dernières que je vous dirai jamais, souvenez-vous qu'il n'y a rien que je voudrais imprimer plus profondément dans vos âmes, aucune pensée de foi, après celle du Précieux Sang, qui vous fût plus utile et plus profitable que celle du châtiment éternel. » L'enfer et le Précieux Sang, la justice et la miséricorde, les deux extrémités de la doctrine.

Bientôt se déclare le mal de Bright où la substance nutritive s'épuise par la sécrétion rénale. Les médecins se réunissent en consultation, mais déjà il a prononcé son arrêt : « Je suis plus malade que l'on ne pense; tout est entre les mains de Dieu. » Le 26 avril 1863, il monte à l'autel pour la dernière fois. On peut encore le hisser en voiture et lui faire visiter Sainte-Marie pendant quelques semaines. Il s'assied sur la pelouse, et lui qui comprend si bien les beautés de la nature, il contemple longuement le panorama du comté de Kent, il donne même quelques avis sur l'aménagement du parc et les vallonnements du terrain. Ces promenades ne sauraient lui rendre une santé qui s'évanouit, une vie qui achève de s'éteindre. Maintenant il languit, il s'affaiblit au point que le 16 juin on juge l'heure venue de lui administrer les derniers sacrements. Le P. Dalgairns, le plus

[1] A Sœur Marie-Philippe, 30 mars 1857.
[2] Au comte d'Arundel, 11 septembre 1855.
[3] Lettre du P. Balston au P. Bowden, 20 décembre 1861, pendant que le P. Faber était malade d'une bronchite aiguë au château d'Arundel.

[1] Le P. Bowden, t. II, p. 380.
[2] A M. Watts Russell, 23 janvier 1862.
[3] Au Rév. F. A. Faber, 10 oct. 1862.

ancien des Pères, lui apporte le saint Viatique. Assis dans un fauteuil, revêtu de son habit religieux, il récite le *Confiteor* et édifie par sa foi vive la communauté qui fond en larmes.

Avant de recevoir l'extrême-onction il répond aux questions déterminées par le rituel anglais. On lui demande s'il pardonne à ses ennemis : « Oui, dit-il, je n'en ai jamais eu aucun » ; — s'il sollicite le pardon de tous ceux qu'il a offensés par paroles ou par actions : « Oui, j'ai manqué de douceur et de charité, je voudrais avoir été meilleur. » Quand les Pères s'éloignent : « Merci à vous tous, » fit-il. Et à celui qui le soigne : « Ah ! John ! c'est une grande chose que de mourir chrétien... Je n'ai rien à pardonner à personne, rien contre aucun membre de la communauté, je donnerais ma vie pour chacun d'eux ! »

Une grande douleur pourtant lui était réservée avant de mourir. Son ami le plus cher, le P. Antony Hutchison, malade depuis plusieurs années, à la suite de travaux excessifs, était aussi proche de sa fin, à l'Oratoire même. C'était une de ses premières conquêtes. Hutchison, simple étudiant au collège de la Trinité de Cambridge, était venu visiter l'église et la maison de Saint-Chad, dirigée par M. Moore. C'était au lendemain de la conversion de Newman et de Faber. Il monta à la chambre de M. Moore et y aperçut un homme vêtu d'un long habit noir qui lui parut usé et exténué de privation. Comme il y avait une énorme quantité de livres autour de lui, il le prit pour le bibliothécaire de l'établissement : « M. Moore survint, raconte-t-il, qui nous présenta l'un à l'autre et à mon grand étonnement il me nomma M. Faber. J'ignorais alors à quel point c'était le moment le plus heureux de ma vie. Par le fait c'était le plus décisif. »

Les avis de Frédéric Faber le convertirent bientôt, et il devint l'un des premiers *Frères de la Volonté de Dieu*. Depuis ils ne se quittèrent plus. Hutchison s'occupa spécialement de la fondation des écoles d'Holborn. Le 11 juillet, il corrigeait encore les épreuves d'un opuscule sur Lorette et Nazareth : c'était aussi un homme excellemment doué, dont Faber prisait beaucoup les talents très variés. Le soir on l'amena au jardin, dans son fauteuil d'invalide, et tout à coup ses forces le trahirent. Lui aussi d'ailleurs s'était préparé à la suprême visite, il mourut doucement le dimanche 12 juillet un peu après minuit. Les Pères voyant la santé du P. Faber décliner sensiblement se rappelaient les paroles de l'Ecriture : « Aimables et beaux dans leur vie, ils n'ont pas été séparés par la mort. »

Deux jours après, le cardinal Wiseman venait lui faire ses adieux. Le malade étant trop faible pour supporter un long entretien, il lui adressa l'après-midi une de ces lettres comme il savait les écrire, réconfortantes et pleines de cœur :

« Je ne puis m'empêcher de voir pour vous une source de force et de consolation dans la pensée que, dès le moment de votre entrée dans l'Eglise, vous avez dévoué si entièrement votre temps et vos talents à l'œuvre spéciale et presque exclusive d'y répandre l'esprit des saints et de la vraie piété. Vos efforts ont été bénis d'une manière évidente non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays, comme le Saint-Père me l'a déclaré lui-même. »

Il rappelait ensuite les bénédictions que sa parole et sa plume « ont fait couler dans des milliers d'âmes, » ses ouvrages, l'Oratoire, « l'esprit de saint Philippe qu'il a introduit à Londres, » et ajoutait :

« Celui qui pendant des années a tâché de s'attacher à la Croix et de s'accrocher à la frange du vêtement de Marie, peut bien faire la part de l'espérance, et faire valoir ces occupations affectueuses de sa vie pour obtenir grâce, miséricorde, confiance aux approches de la mort. Je voudrais seulement avoir les mêmes motifs et les mêmes droits en perspective lorsque, à pareille heure, je sentirai sur ma conscience le poids immense de tant de responsabilités auxquelles je n'ai pas fait justice. »

Jusqu'à Newman qui accourut de Birmingham vers la fin de juillet pour le saluer une dernière fois. Ces deux âmes de trempe si différente mais qui se complètaient si bien, s'estimaient et s'aimaient profondément parce qu'elles s'étaient comprises. Un jour le cardinal les avait ainsi caractérisés dans la dédicace de son panégyrique de saint Philippe :

« L'un a mis en œuvre les ressources de l'instruction la plus variée, la vigueur d'un esprit aussi exact que subtil, la puissance de la dialectique, les grâces de la diction, pour combattre les difficultés intellectuelles de ceux qui étaient étrangers à l'Eglise et saper leurs vieux préjugés. L'autre a cueilli dans les jardins de l'Eglise, pour ses enfants, les douces fleurs de la dévotion, et, par sa pensée lumineuse et sa parole ardente, il leur a fait apprécier le banquet que l'amour leur a préparé. »

L'heure approchait pour celui-ci du banquet du ciel. Il communiait tous les jours. Mais si le démon ne pouvait « le troubler dans sa foi », il lui infligeait de nombreuses « tentations d'humeur et d'impatience [1]. » Alors il demandait l'absolution à son confesseur, le P. Dalgairns. Le pape Pie IX lui avait envoyé sa bénédiction apostolique, il était heureux, et priait beaucoup pour que Dieu suscitât à sa chère Angleterre un autre curé d'Ars. Maintenant les mots ne lui venaient plus ; étendu sur ses coussins, il ne parlait plus, mais ses yeux étaient constamment fixés sur le crucifix. Vers le soir du 25 septembre un changement considérable se produisit dans son état. On lui annonça que sa fin était proche : « Dieu soit loué ! » répondit-il. Après minuit il eut une forte crise qui passa. Le lendemain, vers six heures et demie, le P. Rowe

[1] Lettre du P. Gordon à Sœur Marie-Philippe, 30 juillet 1863.

lui dit qu'il allait célébrer la messe pour lui, le mourant esquissa un sourire d'intelligence. Tout après sept heures, « la tête se tourna un peu à droite, la respiration sembla s'arrêter, et après quelques spasmes d'agonie son âme quitta la terre. Dans ses derniers moments, malgré l'agonie peinte sur le reste du visage, ses yeux s'ouvrirent, clairs, brillants, aussi intelligents que jamais, mais sans regard sur rien de terrestre et avec une expression touchante de surprise mêlée de paix. Le Père qui était agenouillé devant lui ne put en ce moment s'empêcher de se souvenir d'un passage du *Tout pour Jésus*, ou plutôt d'une peinture du P. Faber qui semblait s'être réalisée en lui : « Ne servez Jésus que par amour, et avant que vos yeux soient fermés, avant que la pâleur de la mort se répande sur votre visage, avant que ceux qui entourent votre lit soient sûrs que ce léger souffle qu'ils ont entendu est réellement votre dernier soupir, quelle n'aura pas été votre surprise ! Vous aurez paru au tribunal de votre Bien-Aimé, de votre amour même ; les cantiques des cieux auront frappé vos oreilles, et la gloire de Dieu aura brillé à vos yeux pour ne s'éteindre jamais [1]. »

Ainsi mourut cet homme dont l'âme avait été si pieuse, si élevée, si parfaitement religieuse, pourquoi ne pas ajouter si sainte ? — le prédicateur émouvant, l'écrivain plein d'onction et de doctrine, de grâce et d'éloquence, le prêtre voué à tout son devoir, le religieux voué à sa vocation et à ses œuvres, l'ascète voué à la mortification, le plus brillant orateur peut-être de la chaire au dix-neuvième siècle, le poète de la théologie.

Le dimanche suivant, Manning qui l'avait connu à l'Université le recommandait ainsi aux prières des fidèles de Sainte-Marie des Anges de Bayswater :

« Je ne vous parlerai pas de ses dons naturels, quoique pour les dons de l'intelligence, les grâces de l'esprit et l'éloquence de la parole il ait été peut-être sans égal. Ces dons sont peu de chose comparés aux grâces surnaturelles qui lui ont été départies... Quoique vivant dans le monde, je n'ai jamais vu personne qui en fut plus détaché. S'il y avait deux sentiers à choisir, il choisissait toujours le plus ardu ; s'il y avait une vérité à dire, il la disait sans hésiter, sans aucun désir de l'accommoder aux goûts et à la manière des hommes, et c'est à mon avis l'auréole qui sied le mieux à la tête d'un prêtre. »

Jamais oraison funèbre ne donna une note plus juste.

[1] *Vie et Lettres du P. Faber*, par le P. Bowden, t. II, p. 404 et 405.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — A la recherche d'une solution que je ne trouve nullle part, j'arrive à la Théologie française du P. Berthier, p. 237, n° 1036 : « Quant aux vivants, *de droit naturel*, la messe peut être utile à tous sans exception, et leur être appliquée validement ; mais, *de droit positif*, il est défendu de l'appliquer aux excommuniés dénoncés. »

Je vous serais reconnaissant de m'aider à expliquer aux fidèles :

1° La raison de cette lutte (apparente) du droit positif contre le droit naturel par rapport à l'application de la messe ;

2° Ce qu'on entend exactement par *excommunié dénoncé;*

3° S'il y a encore actuellement des individus excommuniés dénoncés nommément.

4° Quelle est l'excommunication portée contre les Juifs, les protestants, les francs-maçons ?

5° Que faudrait-il faire si un juif, un protestant, un franc-maçon, un infidèle venaient à la messe ?

6° Comment faut-il appliquer la sainte messe aux juifs, aux protestants, aux francs-maçons ?

R. — Ad I. En offrant le sacrifice de la messe, le prêtre remplit un *triple* ministère : il agit au nom de Jésus-Christ, au nom de l'Eglise et en son nom propre. De plus, dans le sacrifice de la messe, on peut aussi distinguer trois choses : la *substance du sacrifice* même qui provient de l'institution de Jésus-Christ, les *rites accidentels* créés par l'Eglise, enfin la *prière personnelle* du prêtre, qui résulte des paroles prononcées et de la prière mentale qui les accompagne.

I. Le prêtre, en tant qu'il offre *au nom de Jésus-Christ* et remplit à sa place les fonctions de sacrificateur, offre le sacrifice *pour tous les hommes*, et il ne peut ni licitement ni même validement exclure qui que ce soit.

Voici les preuves de notre assertion. Le sacrifice de la messe offert au nom du Christ l'est pour tous ceux pour lesquels le Christ est mort ; or Jésus-Christ est mort pour tous les hommes ; donc le sacrifice offert en son nom profite à tous. La mineure n'a pas besoin de preuves.

La majeure se prouve : — 1° par la raison : le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix et pour le prêtre principal, et pour la victime, et pour l'oblation substantielle et la prière faite par Jésus-Christ ; mais si le sacrifice est le même, si la substance de l'oblation est identique, il est nécessaire que ceux qui profitent du sacrifice soient les mêmes ; — 2° par les paroles mêmes de l'institution du sacrifice : « Hic est sanguis meus novi Testamenti qui pro *multis* effundetur. » (Math., XIV, 24). Le mot *multis* est certainement mis pour *omnibus*.

Cette oblation dépend de Jésus-Christ seul et elle ne diffère pas en réalité de celle qu'il a faite en offrant son sacrifice sanglant ; par conséquent

elle se produit par le fait même de la consécration et ne peut être arrêtée par personne.

Toutefois elle ne produit pas le même effet sur tous les hommes, et cela tient à la variété des besoins des créatures intelligentes, mais surtout à la diversité des dispositions apportées par elles.

II. Le prêtre en tant qu'il offre le sacrifice *au nom de l'Eglise* et qu'il accomplit les cérémonies instituées par elle, ne peut l'offrir pour ceux à qui l'Eglise refuse ses prières publiques et ses suffrages communs, c'est-à-dire qu'il ne peut ni prononcer leurs noms, ni faire mémoire d'eux pendant les prières qui accompagnent le sacrifice.

De fait, l'Eglise peut priver quelqu'un de la participation de ses suffrages, et elle le fait en réalité pour les excommuniés non tolérés.

Mais jusqu'où peut aller cette privation ? Elle comprend d'abord le fruit même des rites institués par l'Eglise, et de plus l'oblation même du corps et du sang de Jésus-Christ qui se fait par la prière publique ou par les paroles mêmes récitées pendant les cérémonies. En voici un exemple pris dans la prière faite pour l'empereur ou le roi : « Suscipe, Domine, *preces et hostias Ecclesiæ tuæ* pro salute supplicantis... » « Munera, Domine, quæsumus, oblata sanctifica ut et nobis Unigeniti *Corpus et Sanguis fiant et regi nostro, ad obtinendam animæ corporisque salutem,* et peragendum injunctum officium, te largiente, usquequaque proficiant. »

Là se borne l'exclusion ; pour tous les autres à qui l'Eglise maintient la communion de ses prières, ils en profitent sans que le prêtre y puisse mettre obstacle : c'est que l'application de cette oblation est déterminée par l'Eglise et ne dépend aucunement de l'intention du prêtre.

III. Le prêtre, en tant qu'il offre *en son nom propre*, peut appliquer le sacrifice à tous et à chacun ; il peut aussi exclure ceux qu'il veut de son offrande, en tant qu'il s'agit de ce qui lui est propre dans le sacrifice.

De fait, le sacrifice, qui est offert au nom de Jésus-Christ pour tous les hommes, peut profiter à tous. D'autre part, les censures ecclésiastiques ne restreignent en rien le droit du prêtre, parce qu'elles ont pour conséquence de priver uniquement des suffrages publics de l'Eglise, et non des prières particulières des fidèles. Or, le prêtre peut librement disposer et de ses actions et de sa prière personnelles.

Quelle est l'étendue de cette affectation ? Elle comprend l'application du sacrifice que le prêtre fait en son nom propre, et la prière mentale qui accompagne les prières vocales ; mais elle ne va pas jusqu'à autoriser l'application de ce qui se fait au nom de l'Eglise.

Qu'en est-il du *Memento* des vivants ? Peut-on y faire mémoire des excommuniés dénoncés ? D'une part, on peut le nier, parce que ce souvenir est fait au nom de l'Eglise ; d'autre part, on peut l'affirmer, parce que cette prière se fait en secret et les noms sont laissés au libre choix du célébrant. De Lugo se prononce pour ce dernier sentiment, qu'il regarde comme plus probable [1].

— Nous allons maintenant en quelques propositions rappeler la situation des diverses classes de personnes relativement à l'offrande du sacrifice faite publiquement *au nom de l'Eglise*.

1° On peut offrir le sacrifice de la messe pour tous *les fidèles* baptisés en communion avec l'Eglise.

2° Les *catéchumènes* y ont-ils droit ? Non, disent les uns, parce qu'ils n'ont pas reçu le baptême qui est la porte des sacrements et des mystères. Oui, disent les autres, parce que les catéchumènes, par la profession de la foi, appartiennent déjà à l'Eglise de Jésus-Christ. Cette dernière opinion est beaucoup plus probable et peut être suivie en pratique, parce qu'elle apporte en sa faveur le texte d'un ancien Ordo romain où l'on priait pendant le canon en faveur des catéchumènes.

3° Les *infidèles ?* Non encore, et à plus forte raison, disent les défenseurs de la première opinion. L'opinion contraire est plus probable. Tout d'abord on voit par le premier livre des Machabées que des sacrifices furent offerts pour les Spartiates [2]. Saint Paul prescrit de prier pour tous les hommes et en particulier pour les empereurs, qui étaient infidèles à cette époque [3] ; et Tertullien nous apprend que de son temps, la recommandation de saint Paul était observée et que l'on priait pendant le sacrifice pour les empereurs : « *Sacrificamus pro salute imperatoris, sed Deo nostro et ipsius* [4]. »

Il est à remarquer que ce sacrifice offert pour les infidèles a pour but de demander leur conversion à la vraie lumière et leur entrée dans le sein de l'Eglise.

4° Les *excommuniés ?* S'ils sont *vitandi*, on ne peut offrir pour eux le sacrifice au nom de l'Eglise. De fait, l'excommunication prive celui qui en est frappé des suffrages communs de l'Eglise, et l'Eglise en le dénonçant comme excommunié a l'intention de faire exécuter sa sentence.

S'ils sont *tolérés*, ils sont encore privés du sacrifice au nom de l'Eglise, selon Suarez, parce que l'excommunication leur enlève tout droit aux suffrages communs, et que Martin V en les tolérant a eu en vue la liberté des fidèles et non leur avantage propre. L'autre opinion, qui est soutenue par de Lugo, est plus probable, parce que la bulle de Martin V permet aux fidèles de communiquer même *in divinis* avec les excommuniés *tolérés* [5].

Ad II. Qu'entend-on exactement par *excommunié dénoncé ?* Suivant la teneur de la constitution de Martin V, deux choses sont requises pour qu'un excommunié ne soit plus toléré : il faut une

[1] De Lugo, *Disp.* 19, *sect.* 10, n. 185.
[2] I Mach., XII, 11.
[3] I Tim., II, 1.
[4] *Ad Apol.*, n. 30.
[5] S. Alp., *de Euch.*, n. 309 ; *de Cens.*, n. 164.

sentence spéciale soit condamnatoire, soit déclaratoire; de plus il faut que cette sentence soit publiquement affichée ou promulguée. L'exemple que nous donnerons tout à l'heure fera mieux comprendre la chose que toutes les explications possibles. La notification faite au condamné, même en présence de plusieurs témoins, ne suffit pas; il faut une publicité plus grande, comme par exemple si on apposait dans les lieux ouverts au public et fréquentés par le peuple, des cédules portant le nom de la personne qui est dénoncée excommuniée. Néanmoins, il n'est pas nécessaire qu'on ait vu soi-même les cédules.

A ces excommuniés non tolérés, parce qu'ils ont été nominalement et publiquement dénoncés, il faut joindre ceux qui ont osé publiquement maltraiter un clerc : *Notorii clericorum percussores*. Ceux-ci aussi doivent être évités, avant même qu'ils aient été dénoncés publiquement; ils continuent en cela à être soumis au droit ancien.

Ad III. Voici un exemple assez récent d'excommunication avec dénonciation empruntée à deux décrets du Saint-Office, l'un du 5 février et l'autre du 16 avril 1896 [1].

Feria IV, die 5 februarii 1896. — Le prêtre Paul Miraglia, du diocèse de Patti, en Sicile, a quitté son diocèse contre le gré de son évêque, la S. Congrégation le sait d'une manière certaine. Depuis plusieurs mois, il a séjourné dans le diocèse de Plaisance et a attaqué par le passé et continue d'attaquer le clergé de ce diocèse en l'insultant même par la voie de la presse, et en citant devant les tribunaux laïques les prêtres les plus méritants. A raison de ses publications répréhensibles et de ses calomnies persistantes, il a été frappé de suspense relativement à l'exercice de tout ministère sacré. Loin de venir à résipiscence et d'implorer son pardon, il a levé l'étendard de la révolte contre l'Ordinaire du lieu où il habite et s'est précipité dans des scandales plus grands encore. De fait, il a fait placer dans la cour d'une maison privée une table ordinaire et il s'en sert comme d'une tribune pour y annoncer la parole de Dieu malgré l'évêque, et comme d'un autel pour y célébrer sacrilègement le saint sacrifice de la messe et pour distribuer l'eucharistie ainsi sacrilègement consacrée, mettant faussement en avant une permission de Sa Sainteté Léon XIII.

En conséquence, la S. C. de l'Inquisition, pour ne pas manquer à son devoir et pour empêcher un grave scandale pour les fidèles qui ont connaissance de ces forfaits, *attendu* que les exhortations précédentes, les menaces salutaires et les peines infligées, loin de ramener le prêtre susdit à des sentiments meilleurs, n'ont fait que l'endurcir au point d'ajouter de nouveaux et plus grands crimes aux premiers; *attendu* que par la violation connue, manifeste et prouvée d'une censure, il a encouru l'irrégularité perpétuelle avec interdiction d'exercer les ordres reçus, dont il ne peut obtenir la dispense que du Saint-Siège : la S. Congrégation par les présentes avertit le dit prêtre Paul Miraglia d'avoir à cesser de troubler les fidèles, de revenir à résipiscence, de demander pardon à son évêque, de suivre ses ordres, et, obéissant à de meilleurs conseils, de réparer le scandale causé. A dater de la notification de ce décret, il lui est fixé pour cette fin un terme *péremptoire* de quinze jours, dont les cinq premiers serviront pour la première monition canonique, les cinq autres pour la seconde et les cinq derniers pour la troisième; ce délai passé inutilement, il encourra *ipso facto* l'excommunication majeure.

La S. Congrégation ordonne que ce décret soit intimé d'une manière efficace et sûre à Paul Miraglia lui-même, qu'il soit affiché dans les sacristies de la ville et du diocèse de Plaisance, et notifié aux Ordinaires de Plaisance et de Patti.

Donné à Rome, les jour, mois et an ci-dessus.

Jos. MANCINI, *notaire de l'Inquisition.*

Ce décret n'ayant obtenu aucun résultat, le Saint-Office dut en arriver à *dénoncer l'excommunication*; il le fit dans les termes ci-dessous :

Feria IV, die 16 aprilis 1896. — Le prêtre Paul Miraglia, du diocèse de Patti, mais habitant le diocèse de Plaisance, pour des publications coupables et pour la célébration publique et sacrilège de la sainte messe, fut averti par un décret de l'Inquisition du 5 février de la présente année, livré à l'impression, notifié aux Ordinaires de Plaisance et de Patti, affiché publiquement dans les sacristies de Plaisance et du diocèse, et intimé formellement à Paul Miraglia lui-même par l'Ordinaire de Plaisance, de cesser de causer du trouble parmi le peuple, de venir à résipiscence, de demander pardon à l'évêque de Plaisance dont il avait méconnu l'autorité, et, en lui obéissant, de réparer les graves scandales qu'il avait causés; un terme péremptoire de quinze jours à partir de l'intimation lui était fixé pour la première, la seconde et la troisième monition canonique, lequel étant inutilement passé, il encourrait l'excommunication majeure par le fait même.

Depuis le 5 février 1896 jusqu'à aujourd'hui, le Saint-Office, non seulement n'a reçu aucune mention des signes de résipiscence et d'amendement qu'il était en droit d'espérer, mais de plus il a appris par des témoignages véridiques et des documents certains que ce prêtre s'est lancé d'une manière obstinée dans une voie plus mauvaise encore, en persévérant dans l'abus publiquement sacrilège des choses divines et en donnant à N. S. P. le Pape lui-même des manifestations de son entêtement et de sa désobéissance.

Le Saint-Office, pour empêcher qui que ce soit de participer aux œuvres mauvaises de Paul Miraglia au détriment de son salut éternel, déclare et prononce que Paul Miraglia a publiquement encouru une excommunication majeure réservée au Souverain Pontife, et qu'il est sous le coup de toutes les peines qui frappent les excommuniés publics; et, à cause de cela, il définit judiciairement et décerne par sentence que le dit Paul Miraglia est *vitandus* et doit être évité.

Donné à Rome, les jour, mois et an ci-dessus.

Jos. MANCINI, *notaire du Saint-Office.*

Ad IV. Il n'y a pas d'excommunication contre les *Juifs*, qui ne sont pas baptisés et que l'Eglise ne peut priver des suffrages communs.

Pour les protestants, comme *hérétiques*, ils encourent la première des excommunications spécialement réservées de la Constitution *Apostolicæ Sedis*, et les francs-maçons la quatrième de la seconde série; mais les uns et les autres sont *tolérés* tant qu'un décret particulier n'aura pas déclaré que tel individu a encouru telle excommunication et qu'il doit-être évité.

Ad V. Les fidèles pourraient, s'ils le voulaient, exclure des églises au moment de la messe les juifs, les protestants, les francs-maçons, les infidèles; mais depuis longtemps il y a une tolérance motivée par le désir d'amener ces personnes à la vraie foi [1].

[1] *Canoniste*, 1896, p. 299 et 483.

[1] *Ami*, 1892, p. 50; 1899, p. 1046.

S'il est permis de les recevoir à la messe, il est interdit d'autre part de leur donner le baiser de paix et d'accepter leur offrande ; mais comme il s'agit là d'une *défense positive,* elle cesserait d'obliger pour les cas où il y aurait de *graves inconvénients* à craindre, comme cela peut arriver facilement de nos jours.

Ad VI. Faisons ici l'application des principes posés dans la première réponse.

1o Il n'est pas permis d'offrir le sacrifice de la messe pour les excommuniés *vitandi ;* le fruit de la messe qui vient de l'Eglise ne peut même pas leur être appliqué validement ; néanmoins le prêtre peut se souvenir d'eux à son *Memento* et offrir pour eux le fruit de sa participation personnelle au sacrifice.

2o D'après l'opinion la plus probable, il est permis d'offrir le sacrifice de la messe pour les excommuniés *tolérés,* soit pendant leur vie, soit après leur mort. Toutefois, si la sépulture ecclésiastique avait dû être refusée à ces personnages, il faudrait s'abstenir d'annoncer pour eux les messes que l'on doit dire : « Si cui deneganda est ecclesiastica sepultura, dit Cl. Marc, nec debet pro eo *publice* (i. e. sciente populo) celebrari Missa[1]. »

3o La même règle doit être appliquée aux pécheurs publics à qui l'Eglise refuse la sépulture : il n'est pas défendu de dire des messes à leur intention, mais on ne doit pas les annoncer.

4o Quelle est la conduite à l'égard des hérétiques et des schismatiques pour la célébration des messes ? Il s'agit évidemment des hérétiques et des schismatiques qui appartiennent à une secte, parce que la question des hérétiques et des schismatiques isolés est réglée par ce que nous avons dit pour les excommuniés. Plusieurs hypothèses peuvent être faites, suivant qu'il s'agit des vivants ou des morts.

A) Pour les vivants. — *a)* Si un hérétique ou un schismatique demande une messe *pour lui,* qu'il y assiste ou non, on ne peut la dire que dans le cas où il solliciterait par là sa conversion :

Utrum possit aut debeat celebrari missa ac percipi eleemosyna pro græco-schismatico, qui enixe oret atque instet, ut missa applicetur pro se, sive in ecclesia adstante, sive extra ecclesiam manente ? — Resp. *Juxta exposita non licere,* nisi constet expresse eleemosynam a schismatico præberi *ad impetrandam conversionem ad veram fidem*[2].

Ce que l'on dit des hérétiques et des schismatiques appartenant à une secte, s'applique aussi aux non-baptisés, juifs, mahométans, païens, parce que leur situation est identique à celle des hérétiques.

b) Dans le cas où la messe n'est pas appliquée personnellement à celui qui la demande, mais à ses *intentions,* on peut la dire moyennant la réalisation de certaines conditions : 1o qu'il n'y ait lieu à aucun scandale ; 2o qu'on n'ajoute rien à la messe ; 3o qu'on sache pertinemment que l'intention de celui qui sollicite la messe ne renferme rien de mauvais, d'erroné ou de superstitieux :

Utrum liceat sacerdotibus Missam celebrare, pro Turcarum aliorumque infidelium intentione et ab iis eleemosynam pro Missæ applicatione recipere ? — Resp. *Affirmative,* dummodo non adsit scandalum et nil in missa addatur, et quoad intentionem constet nil mali, aut erroris, aut superstitionis, in infidelibus eleemosynam offerentibus subesse[1].

C'est par une application de cette règle que la même Congrégation, au siècle dernier, avait défendu aux Frères Mineurs Conventuels de Moldavie de recevoir l'argent des Turcs qui demandaient la célébration de messes en l'honneur de saint Antoine de Padoue pour retrouver les choses perdues, parce que les populations pensaient que saint Antoine était encore vivant.

B) Pour les morts. — *a)* Il est interdit de célébrer *publiquement* pour les infidèles, les hérétiques et les schismatiques appartenant à des sectes, qui sont morts sans avoir donné des signes de conversion. C'est l'application de la règle suivante : *A ceux à qui l'Eglise refuse la sépulture, on doit aussi refuser les suffrages publics de l'Eglise.*

Outre ce principe général, on peut citer une réponse de la Propagande du 12 septembre 1625 :

Si in illo regno (Sinarum) licebit christianis orare et sacrificium facere Dno Deo nostro pro suis defunctis, qui in sua infidelitate ab hac vita discedunt ? — Resp. *Si vere in infidelitate decedunt, omnino non licere.*

Il en est qui pensaient sauvegarder leur liberté en sous-entendant la condition de la bonne foi de la part du défunt, qui l'aurait mis dans l'état d'hérésie matérielle : *Si forte ob bonam fidem decesserint in hæresi tantum materiali.* Grégoire XVI, dans le bref adressé à l'abbé du monastère de Scheyern, condamne cette pratique en déclarant que les mystères secrets de la grâce n'appartiennent pas au jugement extérieur de l'Eglise : « Etenim secretiora hæc divinæ gratiæ mysteria ad externum Ecclesiæ judicium minime pertinent[2]. »

b) Il n'est pas permis non plus d'accepter *une fondation* faite dans les mêmes conditions. Le roi de Bavière, en rendant aux religieux le monastère de Scheyern, y avait mis pour condition qu'on célèbrerait une messe à son décès et à celui de la reine, et aux anniversaires à perpétuité. Bien que la reine fût hérétique, les religieux avaient cru pouvoir accepter la fondation en se réservant, à la mort de la reine, d'appliquer la messe pour la famille royale en général. Grégoire XVI y fit opposition dans le bref que nous avons déjà cité et que nous citerons encore :

Nos igitur, sanctissimæ insistentes Ecclesiæ regulis, respondemus, intentionem illam offerendi divinum sacri-

[1] C. Marc, *Institutiones morales,* n. 1601.
[2] S. Office, 19 avril 1837.

[1] S. Office, 12 juillet 1865.
[2] 16 février 1842.

ficium seu alias preces pro defunctis e catholica regia familia universis, haudquaquam satis esse ad cohonestandum, publici funeris causa, quod pro acatholica persona nominatim postulatum est, et in ejus obitu aut annua die celebratur... Nec enim permittere possumus ut ullo modo fraus fiat prohibitioni illi, quæ in catholica ipsa doctrina innititur, de sacro funere pro defunctis acatholicis non celebrando. Multa tibi monachisque tuis firmitate animi prudentiæque opus est, ut vos quidem gravissimum illud Ecclesiæ sanctæ interdictum minime violetis.

c) Que peut-on faire pour les hérétiques, etc., en question ? Les théologiens permettent trois choses au prêtre :

De faire mention d'eux en particulier au *Memento* de la messe ;

S'il n'y a aucune crainte de scandale, de dire pour eux une messe du jour non annoncée ;

Enfin, et dans les mêmes conditions, si on réclame une messe de *Requiem* en offrant un honoraire, de la dire avec l'intention manifestée aux héritiers de l'appliquer aux âmes du purgatoire en général, et à celle-là en particulier, *si Dieu le veut* [1].

Q. — Un prêtre reçoit d'une personne 30 francs pour dire quinze messes à ses intentions. Par distraction, il dit vingt messes au lieu des quinze.

Un mois après, la même personne lui remet encore 30 francs pour dire quinze nouvelles messes. Ce prêtre peut-il faire compter et déduire de ces quinze nouvelles les cinq messes qu'il a dites en plus la première fois, ou doit-il en dire encore quinze ? Il n'a pas averti cette personne.

R. — En général, le prêtre ne peut pas dire ainsi moins de messes qu'il ne lui en est demandé, sans que la personne le sache et y consente. D'abord sait-il si les nouvelles messes demandées sont pour la même intention que les précédentes ou pour une autre ? Il doit s'en informer avant toute autre chose. Si elles ne sont pas pour la même intention, il semble bien évident qu'il doit dire encore quinze messes pour la nouvelle intention, puisque la personne qui les a demandées y compte, et qu'elle en a payé les honoraires. C'est affaire de justice.

Si elles sont pour la même intention, le prêtre ne peut pas encore conclure qu'il peut bien n'en dire que dix. Car la personne ne tient-elle pas avant tout que quinze nouvelles messes soient dites ? Et elle y a droit, puisqu'elle en a donné les honoraires.

Mais n'est-il pas au moins probable, et même plus probable, que si la personne était avertie, elle consentirait à ce que les cinq messes dites en trop soient déduites des quinze nouvelles ? Ne pourrait-on pas user de cette probabilité ? — Non en soi, car il n'est pas permis de tourner une probabilité en sa faveur, quand on peut facilement arriver à la certitude. Or, dans notre cas, le prêtre peut arriver à la certitude : il lui suffit de raconter à la personne ce qui lui est arrivé. Si le prêtre ne la connaît pas et n'a pas son adresse, et ne pense plus la revoir de sitôt, si c'est par sa faute qu'il ne l'a pas avertie quand elle est venue lui demander les messes, il nous semble encore obligé d'en dire quinze, car il ne doit pas bénéficier de sa propre faute.

Il en serait autrement si au lieu d'une probabilité il avait, eu égard à ce qu'il a connu d'elle, certitude morale qu'elle ne demanderait pas mieux qu'il ne dise que dix messes.

Q. — Je ne vois pas bien clairement la différence qui existe, au point de vue de la messe (*Ordo* à suivre) et de la distribution de la sainte communion, entre une chapelle semi-publique et une chapelle privée ou domestique. (Je suppose pour les deux chapelles un indult autorisant à garder la sainte Réserve).

L'*Ami* serait-il asssez bienveillant pour me donner là-dessus quelques notions précises et me dire les conditions requises pour qu'une chapelle soit semi-publique, privée ou domestique ?

Peut-on interdire l'accès d'une chapelle semi-publique aux fidèles qui demanderaient, je suppose, à la visiter ou à y entendre la messe ?

R. — Nous étudierons la question au point de vue de l'*Ordo* tout d'abord, et ensuite au point de vue de la *distribution de l'Eucharistie.*

I. Le décret général du 9 juillet 1895 oblige tous les prêtres, tant séculiers que réguliers, qui célèbrent la messe dans une église ou un oratoire *public*, à se conformer à l'ordo de cette église dans les fêtes doubles et au dessus [1].

Un autre décret du 22 mai 1896 déclare que, pour la circonstance, la chapelle *principale* des évêchés, des séminaires, des collèges, des pieuses communautés, des hospices et des prisons doit être regardée comme chapelle *publique*, lors même qu'elle serait simplement semi-publique [2].

La conséquence, c'est que dans toutes les autres chapelles *secondaires* des communautés et dans tous les *oratoires privés*, approuvés par le Souverain Pontife, le célébrant doit suivre son ordo propre.

Quelle est la différence précise entre une chapelle *semi-publique* et un oratoire *privé ?* — Le décret du 23 janvier 1899 [3] donne la réponse :

Oratoria *semi-publica* ea esse quæ, etsi in loco privato vel non absolute publico, auctoritate Ordinarii erecta sunt, commodo tamen non fidelium omnium nec privatæ tantum personæ, aut familiæ, sed alicujus communitatis vel personarum cætus inserviunt. *Privata*, e contra, stricto sensu dicuntur oratoria quæ in privatis ædibus in commodum alicujus personæ vel familiæ ex indulto Sanctæ Sedis erecta sunt.

L'oratoire *semi-public* est érigé dans un lieu qui n'est pas public, par l'évêque, en faveur d'un corps moral, c'est-à-dire d'une société, et pour ses membres principalement.

[1] C. Marc, n. 1601.

[1] S. R. C., n. 3862.
[2] S. R. C., n. 3910.
[3] S. R. C., n. 4007.